Projet de guide pour la planification d’actions contre la chaleur

Forum Chaleur et Santé 2026

Martina Ragettli, Axel Luyten, 12.03.2026

Une enquête menée en **2024** a montré un engagement croissant des cantons en faveur de la protection de la santé contre la chaleur

- 8 cantons avec plan d'action contre la chaleur (PAC)
- 6 cantons avec PAC en développement
- 10 cantons avec mesures individuelles

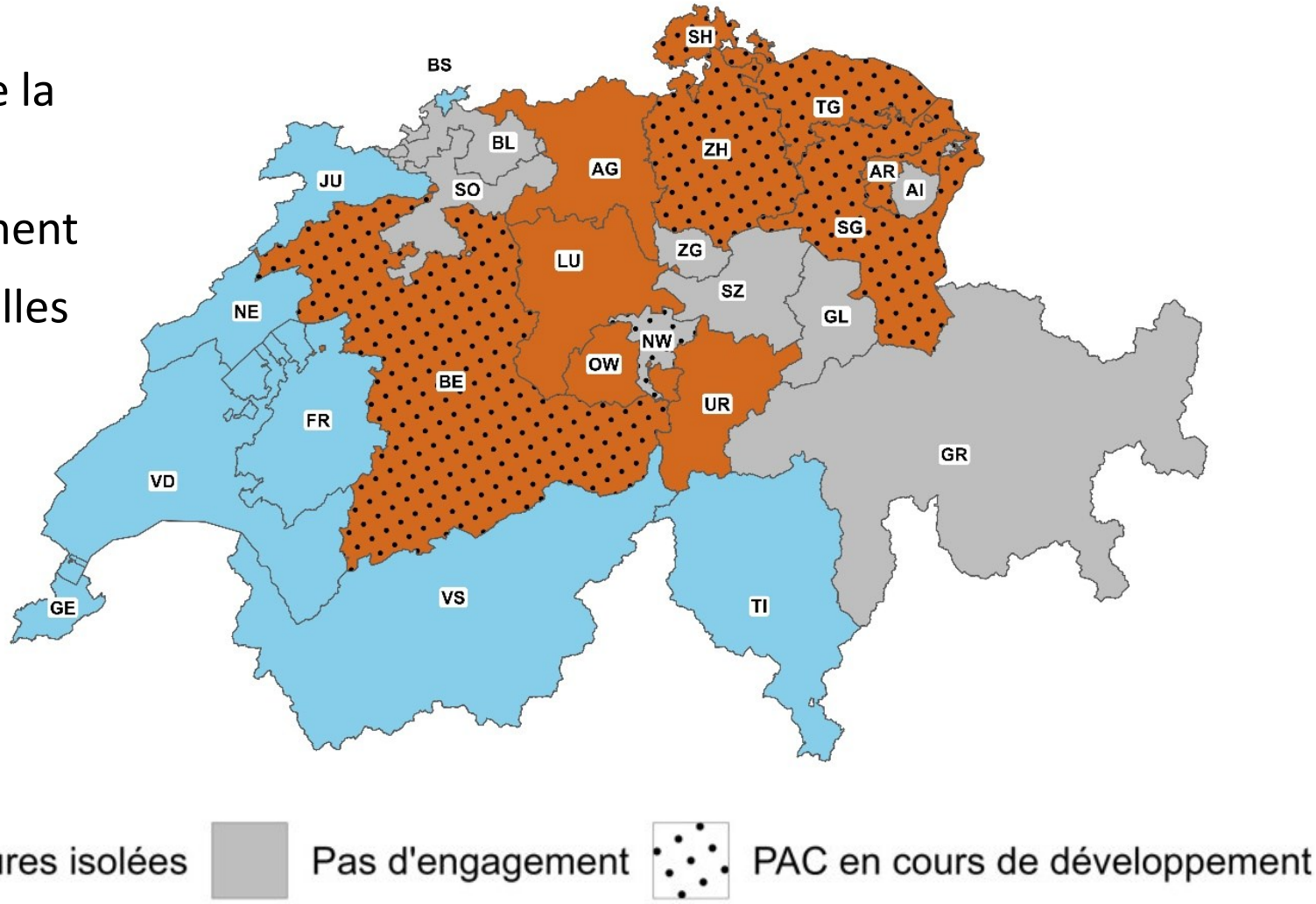

Rapport : « État de la mise en oeuvre des mesures de la protection de la santé contre la chaleur en Suisse - Plans d'action canicule et engagement des autorités sanitaires en 2024 », Ragettli et al. sur mandat de l'OFSP et de l'OFEV, 2025.

Besoin d'action et de soutien

Retour des villes et cantons en 2024 :

- Assistance au développement (futur) des mesures
- 19/26 cantons soutiendraient un plan d'action national contre la chaleur
- Besoin d'un échange intercantonal
- Monitoring et évaluation
- Besoin d'agir pour la protection contre la chaleur dans le domaine des soins et de l'accompagnement

Objectif : Projet de cadres nationaux de référence / guide pour la protection de la santé contre la chaleur

Développement d‘un guide

- **Approche participative :** jusqu’à présent avec les cantons BE, OW, SG, SZ, TI, VD
- **Orientation :** recommandations nationales et internationales existantes
- **Ressource supplémentaire :** Boîte à outils pour les mesures contre la chaleur
- **Groupes cibles :** cantons, municipalités, établissements de santé, entreprises, écoles, etc.

GLOBAL HEAT HEALTH INFORMATION NETWORK

World Health Organization

Projet de guide: Concept de PLANIFICATION d'actions contre la chaleur

La planification d'action contre la chaleur est comme un processus itératif

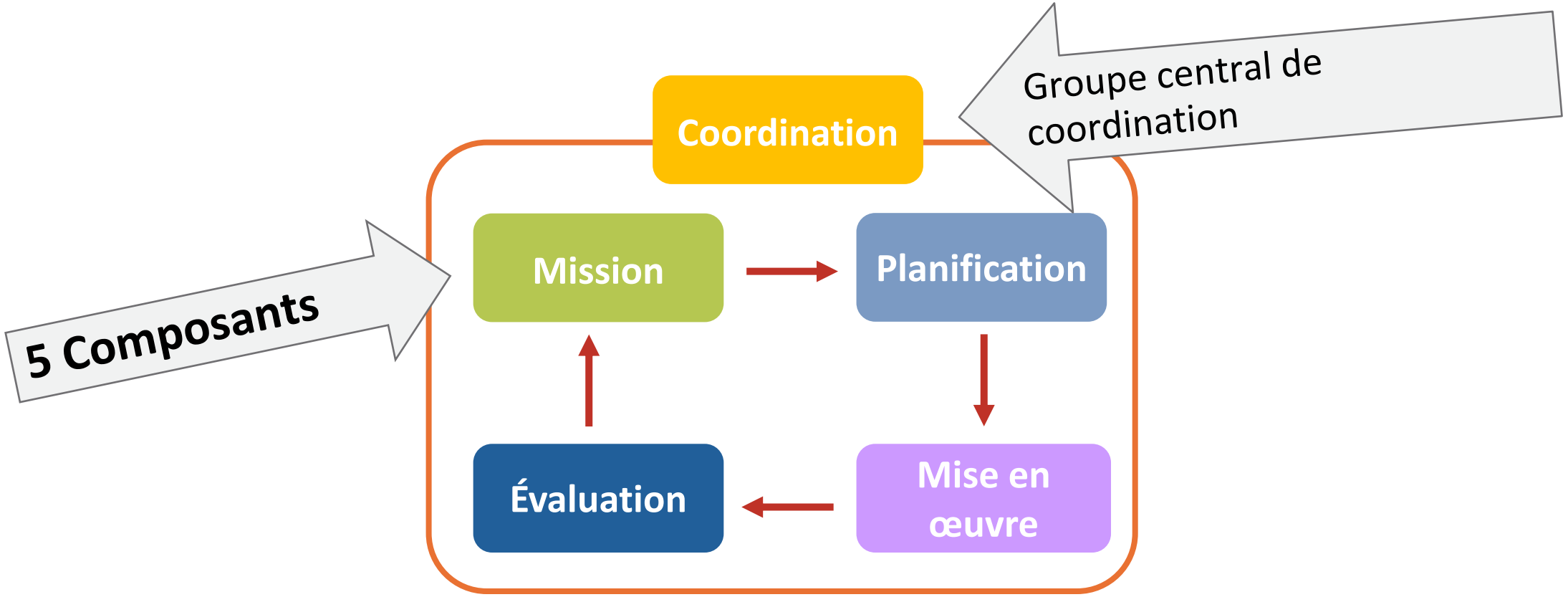

Projet de guide : Concept de PLANIFICATION d'actions contre la chaleur

Différents modules pour chaque composant

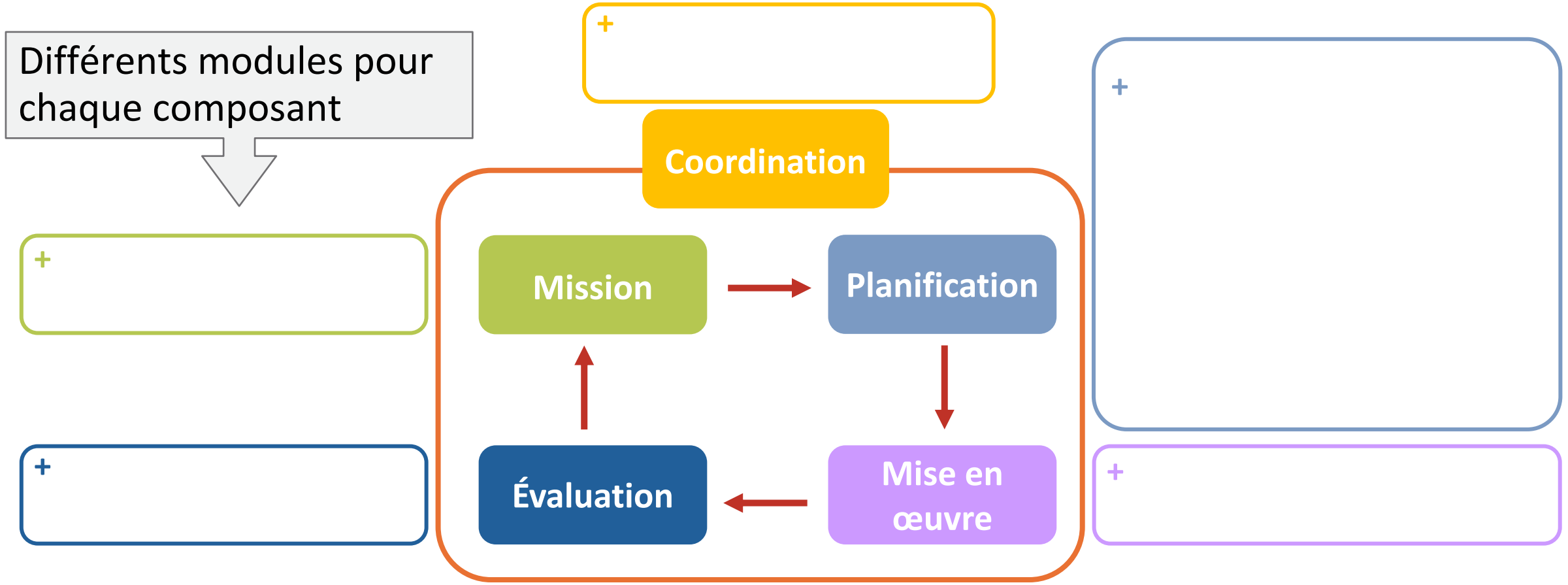

Projet de guide : Concept de PLANIFICATION d'actions contre la chaleur

Au total 5 composants & 15 modules

1.1 Mise en place d'un groupe de coordination
1.2 Impliquer les parties prenantes

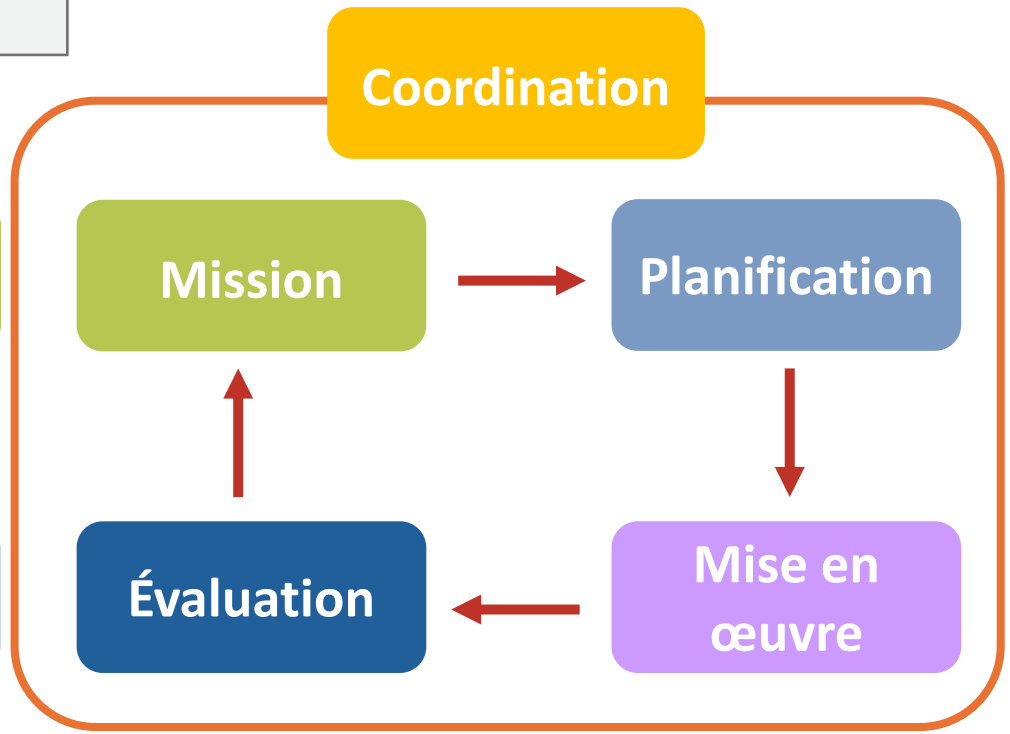

2.1 Détecter les effets de la chaleur
2.2 Assurer le soutien
2.3 Assurer les ressources

3.1 Fixation d'objectifs, priorités, indicateurs
3.2 Coordonner la planification de l'action liée à la chaleur avec les parties prenantes
3.3 Créer un plan d'information
3.4 Élaboration de mesures pour faire face aux événements de chaleur/urgences
3.5 Élaboration de mesures pour une adaptation à moyen et long terme
3.6 Documenter le plan d'action contre la chaleur

5.1 Réaliser une évaluation
5.2 Optimiser la planification d'action contre la chaleur

4.1 Mesures de mise en œuvre
4.2 Informer les groupes cibles

Module 1.1 Mise en place d'un groupe de coordination

Objectifs	Établir un groupe de coordination ; Définir les tâches, responsabilités, compétences, y compris les processus de communication
Questions clés	
Conseils et bonnes pratiques	
Exemples	

Module 1.1 Mise en place d'un groupe de coordination

Objectifs	Établir un groupe de coordination ; Définir les tâches, responsabilités, compétences, y compris les processus de communication
Questions clés	**Commencement** -Qui prendra la tête du plan d'action contre la chaleur ? -…
	Développement futur -Tous les acteurs concernés sont-ils représentés dans le groupe de coordination ? -…
Conseils et bonnes pratiques	-Au début, organisez une réunion non contraignante avec divers bureaux/bureaux/personnes
Exemples	-…

Modul 3.4 Elaboration de mesures pour faire aux évènements de chaleur / situations d'urgence

Objectifs	Élaborer des mesures avant et pendant les événements de chaleur ou les urgences, y compris définir les responsabilités ; Définir le temps de déclenchement/seuil pour la mise en œuvre
Questions clés	
Conseils et bonnes pratiques	
Exemples	

Planification

Modul 3.4 Elaboration de mesures pour faire aux évènements de chaleur / situations d'urgence

Objectifs	Élaborer des mesures avant et pendant les événements de chaleur ou les situations d'urgence, y compris définir les responsabilités ; Définir le temps de déclenchement/seuil pour la mise en œuvre
Questions clés	**Commencement** -Qui est responsable de la mise en œuvre de chaque mesure ? -…
	Développement futur -Quels groupes cibles sont déjà bien atteints, lesquels ne le sont pas ? -…
Conseils et bonnes pratiques	-Créez des profils d'action : objectifs, responsabilités, ...
Exemples	-…

Projet de guide: Concept pour la planification d'action contre la chaleur

Un total de 5 composantes &
15 modules pour «**Commencement** »
et «**Développement futur** »

+

Liste de contrôle couvrant les 8 éléments fondamentaux des plans d'action de l'OMS contre la chaleur

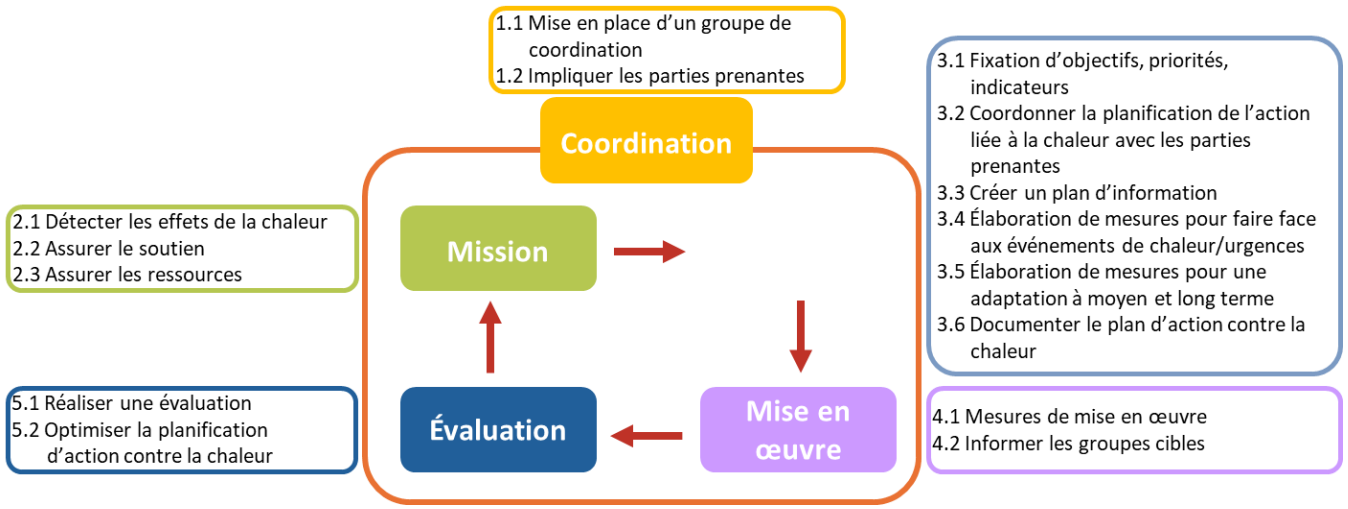

1. **agreement on a lead body** (to coordinate a multi-purpose collaborative mechanism between bodies and institutions and to direct the response if an emergency occurs);
2. **accurate and timely alert systems** (heat–health warning systems trigger warnings, determine the threshold for action and communicate the risks);
3. **a heat-related health information plan** (about what is communicated, to whom and when);
4. **a reduction in indoor heat exposure (medium- and short-term strategies)** (advice on how to keep indoor temperatures low during heat episodes);
5. **particular care for vulnerable population groups**;
6. **preparedness of the health and social care system** (staff training and planning, appropriate health care and the physical environment);
7. **long-term urban planning** (to address building design and energy and transport policies that will ultimately reduce heat exposure);
8. **real-time surveillance and evaluation**.

Prochaines étapes

- **Aujourd'hui :** Discussion et retours sur le projet
  - Concernant le contenu et l'utilité
  - Concernant la forme/publication
- **D'ici l'automne 2026 :** Concrétisation et futur développement du guide

Modèle de tableau

Concept de planification d'action contre la chaleur		
N° du module	**Nom du module**	**Points forts du module**
Coordination		
1.1	Mettre en place un groupe de coordination	Etablir un groupe de coordination ; Définir les tâches, responsabilités, compétences, y compris les processus de communication
1.2	Impliquer les parties prenantes	Identifier les acteurs concernés* et les impliquer dans la démarche
Mission		
2.1	Détecter les effets de la chaleur	Evaluer la situation actuelle de l'exposition à la chaleur (en particulier chez les groupes vulnérables**) et anticiper les évolutions futures ; élaborer un argumentaire en faveur d'un plan d'action contre la chaleur.
2.2	Assurer le soutien	Obtenir un mandat/une mission pour la planification (future) des actions à prendre contre la chaleur
2.3	Garantir les ressources	Garantir les ressources financières et humaines nécessaires à la planification des actions contre la chaleur
Planification		
3.1	Définir les objectifs, les priorités, les indicateurs	Définir les objectifs et les objectifs intermédiaires, les indicateurs de réalisation des objectifs Planification d'action contre la chaleur
3.2	Coordonner la planification d'action contre la chaleur avec les parties prenantes	Rassembler les parties prenantes et organiser la planification d'action contre la chaleur de manière coordonnée
3.3	Elaborer un plan d'information	Elaborer un plan d'information/communication pour les groupes à risque, la population et les parties prenantes (avant/pendant l'événement de chaleur)
3.4	Développer des mesures pour faire face aux événements de chaleur / situations d'urgences	Elaborer des mesures avant et pendant les événements de chaleur ou les situations d'urgences, y compris définir les responsabilités ; Définir le seuil de déclenchement pour la mise en œuvre
3.5	Développer des mesures pour une adaptation à moyen et long terme	Elaborer des mesures structurelles de protection contre la chaleur, y compris définir les responsabilités
3.6	Documenter le plan d'action contre la chaleur	Documentez le plan d'action contre la chaleur (documenter la planification des actions contre la chaleur) ainsi que les résultats et décisions importants de manière accessible au public
Mise en œuvre		
4.1	Mesures de mise en œuvre	Préparer et mettre en œuvre des mesures ou accompagner leur mise en œuvre
4.2	Informer les groupes cibles	Mettre en œuvre le plan d'information ; S'assurer que les groupes à risque sont atteints
Evaluation		
5.1	Réaliser une évaluation	Préparer une évaluation ; organiser, préparer et évaluer les données pour les indicateurs ; alignement avec les cibles/cibles intermédiaires ; appréciation des résultats, discussion avec les parties prenantes
5.2	Optimiser la planification d'action contre la chaleur	Trouver des suggestions d'amélioration ; Comparaison avec le mandat ; Si nécessaire, adaptation de la planification d'action contre la chaleur ou du plan d'action contre la chaleur

* acteurs concernés : Autorité sanitaire, bureau médical cantonal, maisons de retraite et de soins, autorité environnementale, services de soins mobiles, organisation cantonale de crise (protection civile), représentants des groupes à risque, associations médicales, hôpitaux/associations hospitalières, bureau cantonal de l'emploi, partenaires du système éducatif et social, syndicats/associations professionnelles de la construction, bureau du développement spatial, ...

** Groupes vulnérables : personnes âgées (75 ans et plus), nourrissons/enfants, femmes enceintes, personnes atteintes de maladies chroniques et/ou mentales, personnes sous traitement médical continu, personnes vivant seules, personnes nécessitant des soins ou de l'aide, personnes ayant des ressources socio-économiques faibles, personnes travaillant à l'extérieur ou dans des pièces très chauffées, ...

Swiss TPH

Swiss Tropical and Public Health Institute
Schweizerisches Tropen- und Public Health-Institut
Institut Tropical et de Santé Publique Suisse

Associated Institute of the University of Basel

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Umwelt BAFU

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Gesundheit BAG

Merci de votre attention

Martina.Ragettli@swisstph.ch
Axel.Luyten@swisstph.ch

Accompagnement OFEV : André Olschewski
Accompagnement OFSP: Esther Walter
Remerciements particuliers aux cantons BE, OW, SG, SZ, TI et VD